



ESTEZARGUES



Lettre de saison



Hiver 2019





Lettre de saison Estézargues — Hiver 2019

L'édito du Maire



Bonjour à toutes et tous,

Comme vous avez pu le constater, nous n'avons pas publié la lettre d'automne. Les travaux de la mairie et surtout le déménagement en sont responsables.

Vous trouverez, dans ces pages, des nouvelles de ces travaux qui je vous le rappelle rendront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) l'école, la bibliothèque, la mairie et la cantine.

L'autre gros chantier était celui de la station d'épuration. Elle est en service depuis septembre et donne déjà de bons résultats. Il faut attendre environ six mois et le développement des roseaux pour obtenir le rendement optimum.

Le 8 novembre, j'ai eu le plaisir d'accueillir une quarantaine d'Estézarguais pour notre habituel repas des séniors. Nous avons pu échanger sur la vie au village avant de déguster le repas préparé par Monsieur Denis Blin du « Mas de La Martyère » à Castillon du Gard puis nous avons terminé l'après-midi avec un petit loto fort sympathique !

Tous les séniors n'étaient pas présents, je profite donc de cette lettre pour reprendre ma réponse à une question qui m'a été posée : Que fait la commune pour les personnes âgées ? Vous trouverez ma réponse en page 6.

Nous nous approchons tout doucement de l'hiver et des fêtes qui l'accompagnent. Je vous souhaite à tous de conserver une bonne santé et de passer de très bonnes fêtes!

Martine Laguérie

Zoom sur...

Erwan GENTRIC Un estézarguais au Québec

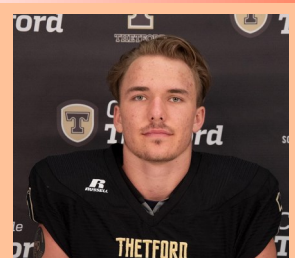


Capitaine de l'équipe junior de football américain d'Avignon, Erwan a été repéré par le coach du Cégep (collège d'enseignement général et professionnel) de Thetford Mines lors d'un stage à Trappes en région parisienne.

Depuis il a été recruté par cet établissement et continue ses études au Canada dans la province de Québec tout en se consacrant à son sport.

Sélection en Equipe de France de Football Américain.

Médaillé de bronze catégorie U19 en coupe d'Europe à Bologne en Italie. **Félicitations !!!**



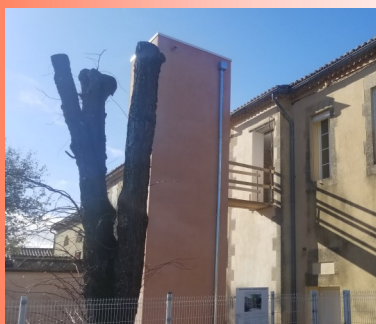
Les informations communales



TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE DU BATIMENT MAIRIE



Les travaux de mise en accessibilité de la mairie, l'école, la bibliothèque et la cantine se poursuivent. La cage d'ascenseur qui desservira les différents niveaux est terminée. La pose de l'ascenseur et de la passerelle est en cours. Cela permettra l'accès au premier étage de la Mairie. Les cloisons intérieures sont terminées et la bibliothèque a été agrandie. La fin du chantier est prévue au plus tard fin février.



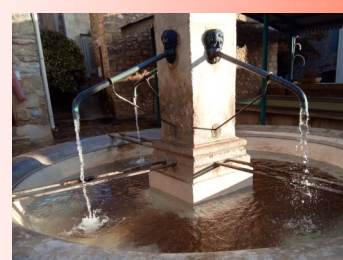
TRAVAUX DE LA FONTAINE



Après près d'un an de travaux pour rechercher les fuites, les trous dans le tuyau et les casses, l'eau recoule enfin à la fontaine du lavoir.

Le dernier tronçon a été refait jeudi 13 décembre et comme le montrent les photos, les casses et l'enchevêtrement de racines ne permettaient plus à l'eau de circuler.

Au-delà de la beauté de notre lavoir, l'eau de cette source permet d'arroser tous les espaces verts et plantés du village ainsi que le stade. Il était essentiel de remettre en service ce réseau afin de ne plus utiliser l'eau potable pour arroser.



Les informations communales



TRAVAUX STATION D'EPURATION

La nouvelle station d'épuration est terminée. Elle remplace l'ancienne qui était saturée. Elle a une capacité de 800 équivalent-habitants qui pourra être augmentée très simplement le moment venu.

Elle a été mise en fonction progressivement et les roseaux ont été plantés pour filtrer l'eau. Une fois épurée, l'eau parcourt un cheminement avant d'être rejetée dans le ruisseau de « La Rascasse ».



Les informations communales

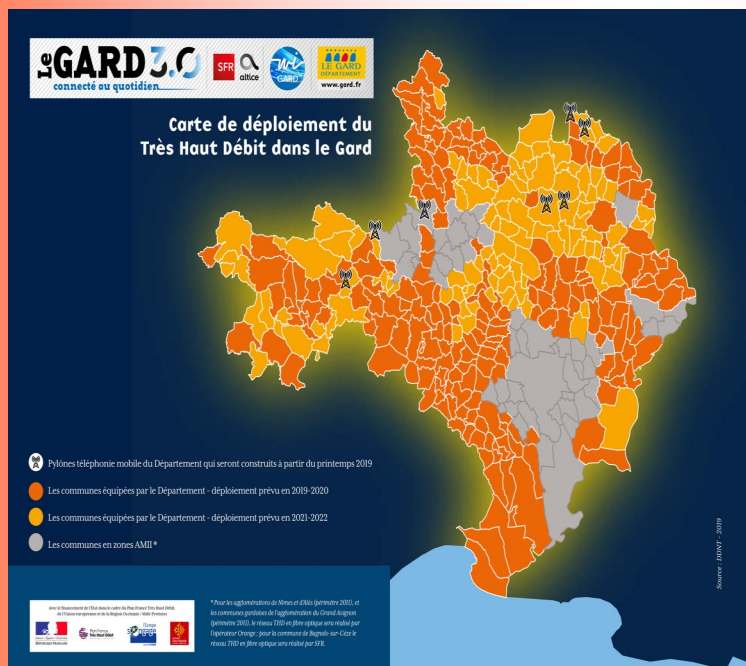


INTERNET - FIBRE OPTIQUE

Depuis le mois de septembre, le village est enfin connecté à la fibre optique ce qui permet à tous les habitants d'avoir un débit de 8Mo minimum.

Pour le moment, seuls les clients ORANGE peuvent prétendre à passer en VDSL2 et bénéficier d'un accès à environ 70Mo selon leur distance par rapport à l'armoire, située Place du Presbytère. Les habitants qui sont chez d'autres opérateurs doivent attendre l'équipement de leur fournisseur d'accès en VDSL2.

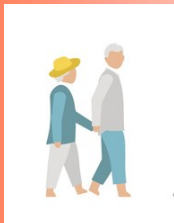
En ce qui concerne les habitants des quartiers Fenouillère, Queirade et Dalicans, même s'ils sont chez Orange, ils ne peuvent pas obtenir le VDSL2 car il faudrait changer un boîtier relais dans le quartier. Malgré notre insistance, Orange se refuse à investir dans un nouvel équipement, dans la mesure où la fibre chez l'habitant arrivera en 2020 ! Nous ne pouvons pas accepter une telle réponse et essayons de faire avancer le dossier malgré tout.



En ce qui concerne la fibre chez l'habitant, elle concernera notre village dès l'année prochaine.

Une nouvelle armoire a été placée au début du chemin de la Queirade et desservira toutes les habitations. Certaines fibres ont déjà commencé à être tirées, notamment sur la route départementale 235.

Les informations communales



LA COMMUNE PENSE A SES SÉNIORS

Nous sommes à votre écoute en mairie tous les jours. Lorsque vous nous signalez un problème d'accès que ce soit dans les rues en pente du village ou dans le cimetière, nous installons des rampes pour faciliter vos déplacements.

Le marché a été en particulier favorisé (installation de prises spécifiques et aucun frais de place) pour que les personnes qui ont des difficultés de déplacement ou pas de véhicule puissent s'y ravitailler.

En cas de problème majeur sur la commune, les personnes âgées et/ou isolées sont répertoriées et elles feront l'objet d'une attention toute particulière de notre part.

Nous mettons la salle communale à la disposition du club des Amis du Forgeron tous les 15 jours minimum. Nos agents sont à leur disposition pour mettre en place les tables et les chaises.

La piste douce qui longe la RD235 permet aux plus jeunes comme aux plus âgés de circuler en toute sécurité.

L'ascenseur installé pour la mise en accessibilité de la mairie et de l'école permettra également aux personnes ayant des difficultés de déplacement d'arriver plus facilement à l'étage.



De son côté, la communauté de communes a développé le transport à la demande TAD pour les personnes âgées de plus de 70 ans, un flyer est à votre disposition en mairie.

AGENDA

Samedi 21 décembre à 19h : Assemblée Générale du Comité des Fêtes LOU PELAOU

Dimanche 5 janvier à 17h : Vœux du Maire et du Conseil Municipal

Vendredi 7 février à 19h : Spectacle Ovide

Mercredis 12 février et 19 février : Ouverture du bar associatif LOU PELAOU

Samedi 29 février : Soirée jeux vidéos avec le comité LOU PELAOU

Dimanche 15 et 22 mars : Elections municipales

Samedi 4 avril : Repas avec le comité LOU PELAOU



NAISSANCE

CARBONET Marylou
née le **09/12/2019**
à Avignon



DECES

GIMENEZ Françoise
le **13/09/2019** à Nîmes

Les informations communales

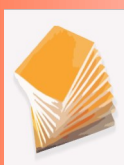
INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Votre enfant est né en 2017, préparez sa rentrée 2020-2021 !

Les parents des enfants nés en 2017 sont invités à se rendre en mairie pour inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2020-2021 dès le mois de janvier.

Le nombre d'élèves inscrits à l'école reste faible. Nous avons besoin de communiquer au plus tôt nos effectifs de rentrée 2020 aux services de l'Education Nationale afin de préserver nos trois classes.

BILANS ET RAPPORTS CONSULTABLES EN MAIRIE



- * Le Bilan d'activité 2018 de la Communauté de Communes.
- * Le rapport 2018 du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères (SMICTOM)

- * Le rapport 2018 sur le prix et la qualité du service assainissement.

LISTE ELECTORALE



Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales ou modifier leur inscription peuvent déposer leur demande en mairie **jusqu'au 7 février 2020** au plus tard, munies de pièces justificatives (pièce d'identité et justificatif de domicile).

Les jeunes majeurs, inscrits d'office, sont encouragés à se présenter à la mairie pour s'assurer que leur inscription a bien été prise en compte.

En cas de changement de domicile sur la commune, l'électeur doit en informer la mairie pour modifier son adresse postale.

VOTE PAR PROCURATION :

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Ce dernier votera en votre nom. Vous pouvez désormais remplir le formulaire CER-FA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée (Tribunal d'Instance, Commissariat de Police, ou Gendarmerie).

Toutes les explications et le formulaire CER-FA sont disponibles sous le lien : [Formulaire Cerfa n° 14952*01](#)

Attention, une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais !!

SOYONS VIGILANTS



En cas de voiture suspecte ou de visite suspecte sous prétexte de ventes ou de services quelconques, il faut noter les numéros et appeler :

Soit la Mairie **04-66-57-07-80**

soit la gendarmerie **04-66-37-01-11**

soit la police interco **06-37-65-44-27**

Une collecte de sapins va être organisée pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchèterie.

Pensez à vous inscrire avant le **LUNDI 6 JANVIER** au plus tard et à sortir votre sapin le **MARDI 7 JANVIER au soir.**



Les informations communales

GAZODUC ERIDAN La fin du combat



Depuis 8 ans, Estézargues se battait en justice avec d'autres communes et associations contre le projet de gazoduc géant Eridan porté par GRTgaz. Ce gazoduc que nous jugions dangereux, inutile et coûteux devait relier Fos sur mer à Saint Avit dans la Drôme.

Il devait traverser totalement notre commune du nord au sud. Son tracé impactait les meilleures terres du vignoble. La partie ouest du village se trouvait dans les zones de servitudes d'effets (effets létaux pour les 600 premiers mètres puis effets irréversibles jusqu'à 750m). Nous avons depuis 2015 l'obligation de l'indiquer lors d'une vente ou construction de bâtiment. Son emprise, imposée par le Préfet, avait déjà bloqué un projet de parc photovoltaïque proche du premier, sur la zone du concasseur après le pont de l'autoroute.

Fin Juillet 2019, **GRTgaz** avait informé la Commission de Régulation de l'Énergie de l'**abandon des projets ÉRIDAN et Arc Lyonnais**, GRTgaz évoquait dans son communiqué de presse des raisons qui depuis le début de notre combat sont **NOS ARGUMENTS**.

Depuis, la Déclaration d'Utilité Publique est tombée et la Cour d'Appel Administrative de Lyon, par ordonnance du 10 décembre 2019, a mis fin à la procédure.

Ce projet est définitivement abandonné et nous devons tous nous en réjouir pour la tranquillité de notre village !!!



Les informations communales

Réunion publique pour le Plan Local Urbanisme (PLU)

Le mercredi 25 septembre à 18h30, salle du Forgeron de la Paix, a eu lieu une réunion publique dans le cadre de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été présentés aux personnes présentes.

Le diagnostic expose les données économiques, démographiques, environnementales ou relatives à l'équilibre social de l'habitat de notre commune.

Le PADD présente les objectifs retenus par le Conseil Municipal pour les dix ans à venir. Les principaux objectifs sont :

Orientation n°1 : Préserver l'identité agricole et naturelle du territoire

- Préserver et mettre en valeur les espaces agricoles tout en développant l'activité agricole,
- Protéger les éléments caractérisant la trame verte et bleue,
- Prendre en compte les risques naturels,
- Préserver le grand paysage et les cônes de vue,
- Faire découvrir le patrimoine paysager et urbain de la commune.

Orientation n°2 : Assurer le développement urbain en limitant la consommation d'espace

- Maintenir un centre ancien dynamique,
- Combler les espaces interstitiels et enclave dans le tissu urbain existant,
- Favoriser l'urbanisation le long de la route des Grès, desservie par les réseaux publics et pour laquelle des cheminements doux ont été aménagés,
- Encourager le végétal en milieu urbain,
- Favoriser l'installation de commerces dans le centre ancien,
- Maintenir la zone d'activités au nord de la RN100.

Orientation n°3 : Adapter les équipements publics et renforcer le cadre de vie

- Développer les équipements publics nécessaires à l'accueil de nouvelles populations (équipements scolaires, aménagement de la zone d'équipement sportifs et de loisirs et création d'une salle des fêtes),
- Adapter les équipements d'assainissement collectif,
- Prendre en compte la collecte et la gestion des eaux pluviales,
- Développer les communications numériques.

Pour davantage de renseignements, vous trouverez le document présenté lors de cette réunion sur le site de la commune.

Les informations communales

FORMATION 1ER SECOURS - PSC1

Le Conseil Municipal a validé la prise en charge complète par la Commune, soit 45 €, des séances de formation aux premiers secours pour ses agents, les enseignants, les présidents et membres des bureaux associatifs.



Deux séances ont eu lieu en juin et octobre 2019.

Pour les particuliers qui souhaiteraient suivre cette formation, la commune s'engage à financer 25 € sur les 45 € facturés. Il reste 20 € à la charge des inscrits.

La prochaine séance aura lieu un samedi du 1er trimestre 2020. Merci de vous signaler en mairie (04.66.57.07.80 ou estezargues.mairie@orange.fr) si vous êtes intéressé.



Pour la 6ème année consécutive, toutes les associations du village se sont mobilisées, sous la responsabilité de la mairie, pour participer au TELETHON .

Des activités créatives étaient proposées pour les enfants et pour les plus grands, une marche groupée de 6 ou 10 kilomètres.

Pour le réconfort, tout le monde pouvait se régaler avec gâteaux, oreillettes, crêpes, du chocolat et du vin chaud.

Les produits vendus et les activités, ont permis de récolter la somme de 501 €. Un grand merci à tous pour votre implication et votre participation.

Les informations Intercommunales

SPECTACLE CHEZ L'HABITANT

Amour(s) d'Ovide

Avec le soutien financier de la Communauté de Communes du Pont du Gard, la compagnie «Li Galejaire» propose un spectacle chez l'habitant, transformant votre salon en petite salle de spectacle le temps d'une soirée d'hiver.

Il s'agit de lectures théâtralisées de lettres et de poèmes du grand auteur latin Ovide, contemporain de la création de l'aqueduc. Lettres d'amour, poèmes d'amour, art d'aimer comme de désaimer.

Pendant une heure environ alternent récits de séparation, conseils de séduction, espoirs et regrets, dans la langue du Poète mais aussi dans celle d'instruments de musique du monde, joués *live* par Antoine Trouillard.

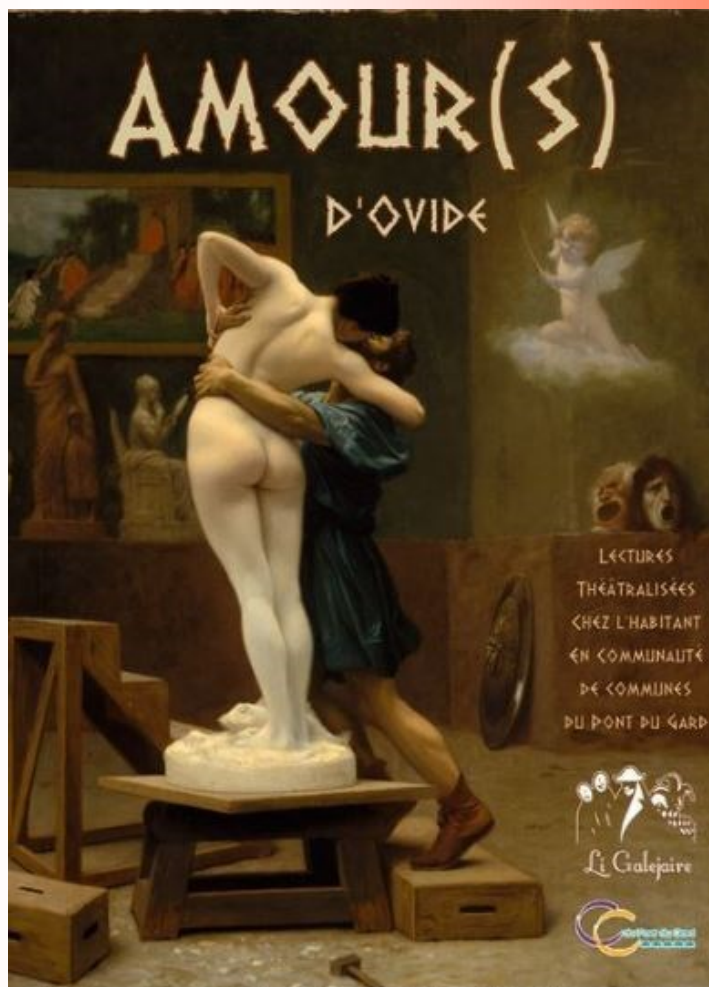
Les textes parcourent tout l'éventail des sentiments et des registres, du tragique au satirique, grandes déplorations et coquinerie érotisantes qui valurent sans doute son exil à Ovide, jugé licencieux en son temps.

La représentation est programmée le **7 février à 19h** à Estézargues.

Si vous souhaitez accueillir ce spectacle et si vous disposez d'un espace suffisamment grand pour accueillir les récitants, le musicien, mais aussi le public (25 m2 minimum) et la régie : console lumière, pieds et projecteurs notamment, merci de vous faire connaître au plus vite en mairie.

Libres aux hôtes d'inviter qui ils veulent lors de ces représentations, du moment qu'un espace suffisant est dévolu à la circulation des acteurs. La personne en charge du spectacle se rendra alors sur place, évidemment, au préalable, pour repérer les lieux et établir un contrat ou une convention avec les hôtes.

Si personne ne se propose, nous avons réservé la salle du Forgeron pour accueillir le spectacle, vous pouvez donc dès à présent réserver votre soirée du **7 février !**



Les informations intercommunales

PONT DU GARD

ESPACE LUDO



APPRENDRE EN S'AMUSANT !

De tous les espaces muséographiques du Site du Pont du Gard, Ludo est la pièce incontournable des **activités pédagogiques** destinées aux jeunes visiteurs de 5 à 12 ans.

LUDO, UN JEU D'ENFANT !

Conçu pour éveiller la curiosité et susciter le questionnement, l'espace Ludo est un véritable **terrain de jeux et de découvertes**. Grâce à une approche ludique et active, il permet aux 5-12 ans de se lancer à la conquête des connaissances. Sens de l'observation, imagination et réflexion seront sollicités au cours de cette expédition fascinante !

QUATRE THEMATIQUES : DECOUVERTES GARANTIES !

En famille, partez à la découverte de sujets captivants :

- **Le voyage dans le passé.** Devenez marchand de légumes ou écolier gallo-romain, et découvrez les habitudes et objets quotidiens d'une époque qui n'était peut-être pas si différente de la nôtre...
- **La maîtrise de l'eau.** Grâce à de nombreuses manipulations, vous apprendrez à domestiquer l'eau et comprendre les difficultés rencontrées lors de la conception et de la construction d'un ouvrage hydraulique comme un aqueduc.
- **Sur les traces du passé.** Vous vous mettez dans la peau d'un archéologue et irez prospecter, fouiller et étudier les traces de l'époque antique.
- **L'observation de la nature.** Une invitation à apprendre à reconnaître les habitants du site, animaux et végétaux, et à respecter l'environnement.

Les jeunes visiteurs sont accompagnés par Tom le lapin et Alice la petite fille, nos deux guides mascottes.

UNE VISEE PEDAGOGIQUE !

Les objectifs de l'espace Ludo sont de donner des clés multiples aux enfants pour **apprendre et découvrir autrement**. Ils pourront comparer les modes de vie d'hier et d'aujourd'hui, approcher à leur manière et leur échelle la **civilisation romaine**, les techniques hydrauliques, l'archéologie...

Cette exposition interactive fait de l'enfant **l'acteur du lieu** et de sa visite.

Entre jeu et expérimentation, plaisir et savoir, les activités pédagogiques de Ludo ont pour but de **créer un lien entre l'enfant et son patrimoine historique et environnemental**.

Le contenu pédagogique et scientifique est le fruit d'une collaboration entre une équipe de scientifiques et de médiation culturelle.



Les informations générales

Union Départementale
Des Associations Familiales du Gard
152 rue Gustave Eiffel – ZI GREZAN
30034 Nîmes Cedex 1
04.66.02.17.43
clement.michel@udaf30.fr



MEDAILLE DE LA FAMILLE 2020

La Médaille de la Famille est une distinction Nationale remise aux mères ou pères méritants ayant élevé dignement au moins quatre enfants.

Les demandes ou propositions d'attribution de la Médaille de la Famille sont à établir sur un formulaire conforme au modèle homologué sous le numéro CERFA n° 15319*01 mis en ligne sur le site internet :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15319.do

Elles sont à déposer dans les Mairies des communes

ou à

Union Départementale des Associations Familiales du Gard

Secrétariat Départemental de la Médaille de la Famille

152 rue Gustave Eiffel

Z.I. de Grézan

30034 NIMES cedex 1.

La demande peut être à l'initiative de l'intéressé(e), à celle de sa famille ou d'une tierce personne.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2019.

Les informations générales

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson

Les informations générales



**Habiter
mieux
chez moi**

**C'est possible
et ça change la vie !**

En 2 clics ou un coup de fil,
un conseiller vous accompagne
gratuitement dans votre projet de :

- **rénovation énergétique,**
- **adaptation de votre logement.**

Avec l'ANAH et le
Département du Gard,
jusqu'à 12 500 €
d'aides pour vos
travaux
(selon coût et typologie)



GARD
3.0
Département

Les informations générales

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement

- Vous souhaitez faire des **travaux de rénovation énergétique**,
- vous désirez **l'adapter à votre handicap** ou à **votre âge**.

Avec le programme Habiter Mieux :

- Vous bénéficiez d'un **financement entre 35 et 60% des travaux HT** dans la limite de 20 000 € de travaux,
- et d'un **accompagnement personnalisé et gratuit** par un opérateur-conseil.

Les conditions pour en bénéficier :

- Vos **revenus** n'excèdent pas les **plafonds de ressources** (consultez votre revenu fiscal de référence sur votre feuille d'impôts).
- **Votre logement a plus de 15 ans.**
- **Pour la rénovation énergétique** : les travaux doivent permettre de réaliser **25% d'économies d'énergie** sur votre consommation.

Composition du ménage	Plafonds de ressources
1 personne	18 960 €
2 personnes	27 729 €
3 personnes	33 346 €

Contactez notre équipe !

Soliha Méditerranée

Tél. : 04 66 21 92 70 (mardi et mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 14h à 17h)

Mail : habitermieux@solihamediterranee.fr

Pour tester votre éligibilité : monprojet.anah.gouv.fr



CONDUITE A TENIR FACE AUX RISQUES MAJEURS COMMUNE D'ESTÉZARGUES

ALERTE



PAR SMS

Pensez à communiquer votre numéro à la Mairie



PAR VOITURE

AVEC SIRENE MOBILE

DANS TOUS LES CAS →



ÉCOUTEZ FRANCE BLEU
GARD LOZÈRE 90.2



N'ALLEZ PAS CHERCHER
VOS ENFANTS À L'ÉCOLE



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER



NE FUMEZ PAS



N'EMPORTEZ QUE L'INDISPENSABLE
(PAPIERS, MÉDICAMENTS)

INONDATION →



FERMEZ PORTES
ET FENÊTRES



COUPEZ GAZ
ET ÉLECTRICITÉ



MONTEZ
DANS LES ÉTAGES



EN CAS DE CRUE TORRENTIELLE
GAGNEZ AU PLUS VITE LES HAUTEURS

SEISME →



PENDANT

LES SECOUSSES



À L'INTÉRIEUR, ABRITEZ
VOUS SOUS UN MEUBLE



À L'EXTÉRIEUR, ÉLOIGNEZ
VOUS DES BÂTIMENTS



EN VOITURE, ARRÊTEZ-VOUS



APRÈS

LES SECOUSSES



COUPEZ GAZ
ET ÉLECTRICITÉ



ÉVACUEZ LE BÂTIMENT

FEU
DE FORÊT →



N'APPROCHEZ PAS DU FEU



OUVREZ PORTAIL
ET BARRIÈRES



ENFERMEZ-VOUS DANS
UN BÂTIMENT EN DUR

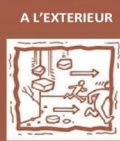


FERMEZ PORTES FENÊTRES
BOUCHEZ LES ENTRÉES D'AIR
COUPEZ LA VMC

GLISSEMENTS
DE TERRAIN →



SORTEZ DU BÂTIMENT



ÉLOIGNEZ-VOUS
DES BÂTIMENTS



FUYEZ LATÉRALEMENT
LA ZONE DE DANGER



FUYEZ LA ZONE DE DANGER

ACCIDENT
CHIMIQUE
OU TOXIQUE →



ENFERMEZ-VOUS DANS
UN BÂTIMENT EN DUR



FERMEZ PORTES FENÊTRES
BOUCHEZ LES ENTRÉES D'AIR
COUPEZ LA VMC



SORTEZ DU BÂTIMENT
ET ÉVACUEZ LA ZONE DE DANGER

VIGILANCE
MÉTÉO →



VIGILANCE MÉTÉO ORANGE

DES PHÉNOMÈNES DANGEREUX SONT PRÉVUS.
TENEZ-VOUS AU COURANT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ET SUIVEZ LES CONSEILS DE SÉCURITÉ
ÉMIS PAR LES POUVOIRS PUBLICS ET LES MÉDIAS (TV, RADIOS...)



VIGILANCE MÉTÉO ROUGE

DES PHÉNOMÈNES DANGEREUX D'INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE
SONT PRÉVUS. TENEZ-VOUS AU COURANT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ET RESPECTEZ
IMPERATIVEMENT LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ÉMISSES PAR LES POUVOIRS PUBLICS ET LES MÉDIAS
(TV, RADIOS...)

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

PLAN DE GESTION ET DE DISTRIBUTION



DE COMPRIMÉS D'IODE



EN CAS D'ACCIDENT RADIOLOGIQUE MAJEUR

En cas d'accident nucléaire majeur, et donc de rejet d'iode dans l'atmosphère, un plan de distribution de comprimés d'iode stable est prévu par la Préfecture du Gard.

Cette distribution ne s'effectuera **QUE** sur ordre du Préfet, et sera effectuée à la **SALLE DU FORGERON DE LA PAIX**.

Les personnes prioritaires sont les femmes enceintes, les enfants de moins de 12 ans, puis les personnes de moins de 40 ans, les risques pour les personnes de plus de 40 ans étant minimes. Au-delà de 60 ans, la prise d'iode est déconseillée.

TRES IMPORTANT: les comprimés d'iode ne devront être ingérés **QUE** sur ordre du Préfet, car un délai doit être **impérativement** respecté entre le passage du nuage radioactif et l'ingestion des comprimés.

Rappel : l'iode distribué sert à saturer la glande thyroïde et empêche l'iode radioactif de se fixer sur les tissus, ceci afin d'éliminer un risque de cancer éventuel de cette glande thyroïde.

Comprimé d'IODE 65mg:

Quand et comment le prendre ?

1. Quand ?

- Prenez la dose **uniquement** lorsque vous recevez le **SIGNAL** du Préfet
- L'instruction est relayée par la Préfecture et la Mairie via: radio, TV, voiture haut-parleur...

2. Comment ?

Dissoudre le comprimé dans une boisson (eau, lait, jus de fruit) en une prise.

	Adultes* et enfants de plus de 12 ans: 2 comprimés
	Enfants de 3 à 12 ans: 1 comprimé
	Enfant de 1 mois à 3 ans 1/2 comprimé
	Enfant de 0 à 1 mois 1/4 comprimé

*La prise d'iode est destinée en priorité aux femmes enceintes et aux jeunes de moins de 25 ans. Au-delà de 40 ans, pas d'administration systématique. Au-delà de 60 ans, non recommandée.

• Pour toute question sur cette prise d'iode, prenez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien .

• Pour en savoir plus: www.distribution-iode.com et site internet de la préfecture

PREPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE



DANS LA VOITURE



- une lampe de poche à manivelle ou une lampe frontale
- une paire de ciseaux (pour couper la ceinture si nécessaire)
- des bouteilles d'eau et nourriture non périssable (barres de céréales)
- des câbles de démarrage
- des cartes routières
- une pharmacie de base pour les premiers soins : pansements, compresses, désinfectant, ...
- pour l'hiver: des couvertures, une paire de gants, vêtements chauds et bottes, un grattoir
- pour l'été: des pare-soleil, des bouteilles d'eau



A LA MAISON

- une pharmacie de base pour les blessures du quotidien : pansements, compresses, désinfectant, antidouleurs,...
- une lampe de poche à manivelle
- des bougies, un briquet ou des allumettes
- un couteau suisse multifonctions
- une radio à piles
- des piles de rechange
- quelques bouteilles d'eau potable



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS REFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE: APPELÉ LE 15 ou le 112

Pensez à actualiser vos numéros de téléphone ou à remplir la fiche contact en Mairie pour être prévenu en cas d'alerte

Les informations communales

Mémo

ABRAHAM Nettoyages

83 Chemin de la Rascasse
Tél: **06 09 54 90 62**

Bibliothèque municipale

Place de la mairie
Prêt de livres et de DVD

Cave coopérative d'Estézargues

478 route des Grès
Tél: **04 66 57 03 64**

Crèche Halte Garderie

Place de la Mairie
Tél : **04 66 57 11 27**

DANEL Stéphane

Entretien et Plantation
Parcs et Jardins
900 chemin de Notre Dame
Tél: **06 63 61 45 33**

Ecole Maternelle et Primaire

« LE ROBINIER »

Place de la Mairie
Tél : **04 66 57 35 70**

Expert-comptable

Françoise RICOU
30 rue Basse-Carrière
Tél: **04-66-72-81-94**

Garage MAZZI

105 chemin de la Fenouillère
Tél: **04 66 37 04 45**

Hôtel-Restaurant ***

« La Fenouillère »

247 chemin de la Fenouillère-RN100
Tél: **04 66 57 03 08**

Infirmiers

Cédric PUIROUX
Cécile THOMAS
Tél: **09 80 80 30 30**

MEDVED Père et Fils SARL

Tous travaux d'électricité
2 rue du docteur Dibon
Tél: **06 16 33 09 34**

Moulin à huile

« Domaine de Pierredon »
chemin de la Distillerie
Tél: **04 66 04 05 89**

Sophrologue

Brigitte MINVIELLE DEBAT
15 chemin du vieux moulin
Tél: **06 76 21 03 45**

Numéro d'URGENCE :

15 ou 112

Centre Antipoison :

04 91 75 25 25

Enfants Maltraités :

119

Enfants Disparus:

116 000 pour accompagner les familles

Gendarmerie de Remoulins :

04 66 37 01 11

Gendarmerie d'Aramon :

04 66 57 03 53

Police Intercommunale :

(Après 18h00)

06 37 65 44 27

Violence Conjugale :

3919.

Permanence téléphonique de « Violence Conjugale Femmes Info Service » du lundi au samedi de 8h à 22h, les jours fériés : 10 h à 20 h.

Assistance Sociale DDSS :

Centre médico-social de Villeneuve les Avignon.
Uniquement sur Rendez-vous au **04 90 33 61 05**

MAISON DES SERVICES PUBLICS

71 Avenue Geoffroy Perret
30210 REMOULINS
Tel : **04 66 37 27 13**

Centre Médico-Psychologique

27, Bd Maréchal Joffre 30300 Beaucaire
Tel : **04 66 59 48 48**. Vous ressentez le besoin de parler...ou d'un conseil... ? Un accueil infirmier en permanence, une aide psychologique ou psychiatrique sur rendez-vous.

CAF du Gard

321 rue Maurice Schumann
30922 NIMES CEDEX 9
Tel: **0810 25 30 10**

CPAM,

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : **36 46**

ENEDIS : **0810 030 810**

En cas de panne : **0810 333 030**

Pôle Emploi : **39 49**

SAUR : **0 810 812 676**



MAIRIE D'ESTEZARGUES

Tél : 04.66.57.07.80

Fax : 04.66.57.10.80

Courriel :

estezargues.mairie@orange.fr

Site :

www.mairie-estezargues.fr

Tweeter:

[@ESTEZARGUES](https://twitter.com/ESTEZARGUES)

Horaires d'ouverture :

Le lundi :

Fermé au public le matin

14h00 – 18h30

Le mardi :

8h30 – 12h00

14h00 – 17h30

Le mercredi :

8h30 – 12h00

Fermé au public l'après-midi

Le jeudi :

8h30 – 12h00

Fermé au public l'après-midi

Le vendredi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Permanences de Madame le Maire :

Le mardi de 10h à 12h
et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler
Madame Martine LAGUERIE, Maire,
au **06 09 81 34 77**

ou Monsieur Bernard MAGGI,

1er adjoint au **06-49-80-05-73**

ou Monsieur Didier CATUOGNO,

2ème adjoint au **06-15-65-74-28**

**FERMETURE
DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Du 23 au 27 décembre 2019
Le 31 décembre 2019 après-midi



**Permanences de
Madame Muriel DHERBECOURT
et Monsieur Gérard BLANC**

Conseillers Départementaux
du Canton de Redessan

La date de permanence est affichée en Mairie
quelques jours avant leur venue



Permanence Urbanisme

Lundi 14h - 17h30

Jeudi 8h30 - 12h00

Vendredi 14h - 17h30

Directeur de publication:

Madame Martine LAGUERIE

Rédaction / Réalisation:

Monsieur Didier CATUOGNO

Madame Valérie GAUILLARD



Photographies

Impressions en mairie:

280 exemplaires